Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 77 (2005)

Heft: 4: Habiter en ville ; Cité Derrière ; Genève 2020

Artikel: Genève 2020 : visions urbaines : un plaidoyer pour le projet

Autor: Nicollier, Guy

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-130039

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENÈVE 2020: VISIONS URBAINES

Un plaidoyer pour le projet

Guy Nicollier

Il y a une année, nous nous interrogions sur les difficultés rencontrées par le logement à Genève, plongée dans une pénurie sans précédent'. Nous nous prenions à rêver de simplicité et d'effets directs...

La multitude des projets bloqués, enlisés dans des débats politico-juridiques stériles dénote l'absence de dessein (dessin) intelligible, fédérateur et motivant pour le territoire genevois. Apostrophant les pouvoirs publics, une poignée de citoyens ont récemment offert à leurs concitoyens - et à leurs édiles - une palette de propositions sous la forme d'un concours d'idées.

La Fédération des Architectes Suisses section genevoise, avec l'appui de nombreux mécènes privés, a organisé un concours international d'idée intitulé « Genève 2020 », « portant sur un secteur industriel situé au cœur de l'agglomération dont le potentiel de développement à moyen terme paraît fécond »²: le quartier Vernet-Praille-Acacias.

Pour contribuer au débat le premier pas de la démarche originale de cette société professionnelle est l'utilisation du concours comme générateur d'idées. Les architectes et urbanistes ont le privilège de pouvoir énoncer leurs idées par le dessin. Les images, les plans proposés par les concurrents sont autant d'idées de ville, de façon d'y habiter, travailler, vivre.

On rétorquera peut-être que ces propositions sont souvent utopiques, que les « délires d'architectes » n'apportent rien: c'est mal comprendre l'enjeu critique et politique du débat. Critiquer ces projets pour leur soi-disant manque de réalisme, c'est s'interdire un imaginaire, une vision mobilisatrice et motivante. Une ville sans projet est une ville qui meurt.³

Le second pas vers un projet pour « Genève 2020 » est dans le choix du site proposé aux concurrents. L'essentiel du souffle des propositions repose sur le potentiel du quartier Vernet-Praille-Acacias considéré dans sa situation géographique, à grande échelle. Les organisateurs ont mis le doigt sur un quartier central, sous-exploité, remarquablement desservi par les réseaux routiers et ferroviaires. Prochainement traversé par la ligne Cornavin-Annemasse (CEVA), il sera au centre d'une agglomération transfrontalière de 750'000 habitants. Proposer sa mutation, sa densification, semble presque logique: tout est là, tout est prêt, reste à savoir comment...

Concrètement, les terrains sont contrôlés par deux propriétaires seulement, une moitié appartenant aux CFF et l'autre étant gérée par la FTI (Fondation pour les Terrains Industriels Genevois), ce qui réduit considérablement le nombre d'interlocuteurs. S'il n'est politiquement pas correct de parler du déclin de l'activité industrielle et logistique dans ce secteur, de fait elle cède déjà progressivement la place à d'autres types d'activités, notamment commerciales. Les CFF, conscients de leur rôle de protagonistes de la scène du logement⁴, ne cachent pas leurs ambitions pour ce secteur: ils définissent actuellement avec l'Etat de Genève le plan d'urbanisme d'un projet de 600 logements au pied des coteaux de Lancy⁵, au cœur du périmètre du concours.

55 images de ville, 55 visions de Genève sont parvenues d'un large horizon⁶ à un jury trié sur le volet, composé de professionnels mondialement reconnus⁷. Après délibération, ce jury a attribué cinq prix à une palette de projets évoquant autant de stratégies de développement que de thèmes de discussion. A la complexité de la question posée (20'000 logements et 20'000 emplois de plus à l'horizon 2020) ces cinq projet répondent par des images simples, compréhensibles, énergiques. Loin d'être simplistes, elles contiennent un potentiel concret pour qui veut bien s'immerger dans les visions qu'elles proposent.

Les architectes et urbanistes ont répondu avec enthousiasme à un concours sans lendemain tangible (il n'y a pas de mandat à la clé). La qualité des réflexions proposées démontre le sérieux avec lequel ils ont abordé la question. La somme et la diversité de ces réflexions sont une contribution culturelle majeure à la crise urbaine genevoise.

Un débat passionnant a suivi l'exposition publique des projets, réunissant des représentants du jury, les lauréats du concours et trois futurs conseillers d'Etat. Ce fut l'occasion de souligner l'émergence à Genève d'une nouvelle dynamique dans la façon de penser et concevoir la ville. Ce projet, émanant d'un mouvement citoyen, est une occasion à saisir par les pouvoirs publics de s'interroger sur la vision de Genève à moyen et long terme.

Nous vous présentons ici le premier prix du concours, commenté par un extrait du rapport du jury. Pour une lecture plus complète des résultats, deux solutions: la publication des projets lauréats dans la revue Tracés (no 20, octobre 2005) ou le rapport du jury sur le site du concours http://www.fas-geneve2020.ch/

Notes

- ¹ « Construction de logements à Genève, L'usine à Gaz », in Habitation no 4, décembre 2004.
- ² Francesco Della Casa, « Genève 2020, réaménagement et densification des quartiers Praille-Vernets-Acacias », in Tracés no 20, octobre 2005.
- ³ Paraphrase de Bernard Huet pertinemment évoquée par Patrick Aeby lors du débat public du 11 novembre 2005.
- ⁴ Voir à ce sujet l'entretien de F. Jolliet avec L. Staffelbach, chef du Portfolio Management aux CFF, Habitation no 3, 2004: « Friches Ferroviaires »
- ⁵ Le projet « Opportunité » est présenté comme le premier et le plus grand projet d'envergure internationale de la région genevoise. Il associe pour l'occasion les CFF et l'Etat de Genève sous le nom de Sovalp.
- ⁶ De toute l'Europe et d'Amérique du Sud.
- Présidé par Patrick Aeby, le jury était composé de Mmes Christine Dalnoky et Sylvia Gmür, MM. Patrick Berger, Martin Boesch, André Corboz, Jean-Pierre Dürig, Jean-Claude Garcias, Alain Léveillé, Marcel Meili et Luigi Snozzi. Il était appuyé par trois experts ayant une connaissance fine du secteur Praille-Vernets-Acacias: MM. Pierre-André Gesseney, Luc Malnati et Lorenzo Pedrazzini.

Le rôle d'un architecte cantonal

L'éloquence des propositions présentées à ce concours démontre la nécessité de visions urbaines. En prenant un peu de recul, on peut s'interroger sur l'absence à Genève d'un architecte cantonal.

Genève s'épuise depuis plusieurs années à résoudre au coup par coup des problèmes urbains, elle en oublie de reprendre son souffle. On ne peut demander à un juriste ou à un économiste d'avoir une vision urbaine au sens où l'entendent les architectes: à chacun son métier. L'absence d'un architecte cantonal autour de la table est criante.

Loin d'imposer une architecture d'Etat ou d'ajouter une couche inutile au mécanisme administratif, sa fonction, essentiellement pragmatique et culturelle est de veiller à la tenue des grands projets, à en rappeler les objectifs. Absent à Genève, mis à mal sur Vaud, c'est notamment grâce à lui qu'on voit éclore dans plusieurs cantons (Zurich, Bâle, Lucerne...) de grands projets de logements de qualité.

Souhaitons voir se réaliser l'engagement pris par MM. Mark Muller et David Hiler, lors du récent débat public autour de Genève 2020, pour la nomination d'un architecte cantonal à Genève.

En savoir plus:

Rapport du jury, présentation des projets lauréats:

revue Tracés no 20, octobre 2005

Site du concours: http://www.fas-geneve2020.ch

Site des projets immobiliers des CFF:

http://mct.sbb.ch/mct/fr/immobilien/immobilien_projekte.htm

Site de la FTI: http://www.fti.geneva.ch

Projet Sovalp: http://www.sovalp.ch/